



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



Patrimoine canadien

LANGUES OFFICIELLES

Rapport annuel 2001-2002

Canada



L'honorable Sheila Copps

Mot de la Ministre

La dualité linguistique est au cœur de notre identité collective. Pour illustrer sa détermination à cet égard, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre sur pied un ensemble d'initiatives visant notamment à permettre aux communautés de langue officielle en situation minoritaire d'assurer leur développement à long terme et à promouvoir chez les Canadiens et Canadiennes une meilleure compréhension et appréciation des avantages de la présence de nos deux langues officielles au Canada.

Les Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien permettent aux citoyens de vivre dans leur propre langue dans leur milieu. Ils aident ces communautés à demeurer fortes, dynamiques et inclusives et à participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne. Ces programmes permettent enfin de faire naître des relations nouvelles entre bon nombre de Canadiens et de Canadiennes, qui apprennent ainsi à comprendre et à apprécier l'apport de la dualité linguistique au sein de la société canadienne, notamment par l'apprentissage de leur seconde langue officielle.

Le présent rapport sur les programmes d'appui aux langues officielles décrit des activités et réalisations du Ministère pour l'exercice financier 2001-2002, ainsi que des résultats qui en découlent. L'encart qui l'accompagne présente les principales réalisations des 29 ministères et organismes fédéraux clés visés par le cadre de responsabilisation instauré par le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Ce rapport annuel et son encart illustrent l'importance qu'accorde mon Ministère à la dualité linguistique ainsi qu'à la reconnaissance des langues officielles comme valeur fondamentale du Canada. J'espère que la lecture de ces documents vous donnera encore plus de raisons d'être fier de l'atout que constitue cette dualité linguistique et à agir pour la préserver.

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

1	2	3	4
---	---	---	---

Crédit photographique :

Page 5 : Santé Canada

Page 10 : Musée des beaux-arts du Canada



Tables des matières

Mot de la Ministre	i
Gestion des programmes	2
Cadre de gestion et de responsabilisation	2
Transition vers une intégration des nouvelles pratiques de gestion	3
Du côté de la recherche	4
Communautés fortes et appuyées	5
Développement communautaire	5
Services dans la langue de la minorité	8
Enseignement dans la langue de la minorité	9
Coordination de l'engagement fédéral	11
Dualité reconnue et valorisée	13
Promotion et rapprochement	13
Enseignement de la langue seconde	16
Données financières et statistiques	19
Programmes d'appui aux langues officielles 2001-2002	19
Répartition des dépenses selon les résultats visés	
Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité	20
Effectifs des programmes d'enseignement de la langue seconde dans les écoles des systèmes d'éducation de la majorité	20
Programmes d'appui aux langues officielles 2001-2002	22
Répartition des dépenses par province/territoire et par programme	
Encart	
Concertation interministérielle 2001-2002	



Gestion des programmes

L'an dernier, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a adopté un Cadre de gestion et de responsabilisation. Ce cadre de gestion oriente toutes les activités des programmes d'appui aux langues officielles en fonction de deux grands axes de résultats correspondant aux objectifs énoncés à l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Le cadre présente les secteurs d'intervention et les programmes associés à chacun des axes, ainsi que les principaux résultats visés. Le résumé qui suit constitue un précieux outil de travail pour les divers intervenants du dossier des langues officielles.

LES COMMUNAUTÉS MINORITAIRES SONT FORTES ET APPUYÉES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

Objectif de la Loi sur les langues officielles : Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.

RÉSULTATS VISÉS

- ❑ Les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire peuvent vivre dans leur propre langue dans leur milieu en tant que communautés fortes, dynamiques et inclusives, participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne et assurer leur développement à long terme.
- ❑ Des programmes et services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité sont accessibles et comparables à ceux offerts à la majorité dans des domaines stratégiques prioritaires.
- ❑ L'éducation dans la langue de la minorité est offerte de façon équitable dans toutes les provinces et tous les territoires.
- ❑ L'ensemble du gouvernement fédéral et les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire sont partenaires à part entière dans le développement à long terme de ces communautés.

SECTEURS D'INTERVENTION ET PROGRAMMES

Développement communautaire

- ❑ Appui aux communautés de langue officielle
- ❑ Administration de la justice dans les deux langues officielles

Services et enseignement dans la langue de la minorité

- ❑ Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et mesures d'investissement en éducation
- ❑ Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière de services dans la langue de la minorité
- ❑ Bourses d'été pour francophones hors Québec
- ❑ Programme de perfectionnement linguistique (langue de la minorité)

Coordination de l'engagement fédéral

- ❑ Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle

Recherche

LA DUALITÉ LINGUISTIQUE EST RECONNUE ET VALORISÉE PAR L'ENSEMBLE DES CANADIENS

Objectif de la Loi sur les langues officielles : Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

RÉSULTATS VISÉS

- ❑ Les Canadiens comprennent et apprécient la richesse que représente la dualité linguistique au sein de la société canadienne et ont le goût d'en faire l'expérience.
- ❑ Les Canadiens reconnaissent l'importance de protéger et de valoriser la langue et la culture d'expression française, élément fondamental de l'identité canadienne.
- ❑ Les Canadiens ont l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.
- ❑ L'ensemble de l'appareil fédéral encourage la collaboration entre les deux groupes linguistiques.
- ❑ Le Canada est reconnu sur la scène internationale pour son expertise en matière linguistique.

SECTEURS D'INTERVENTION ET PROGRAMMES

Promotion et rapprochement

- ❑ Appui à la dualité linguistique
- ❑ Collaboration avec le secteur bénévole
- ❑ Programme de bourses d'été de langues
- ❑ Programme de moniteurs de langues officielles
- ❑ Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

Enseignement de la langue seconde

- ❑ Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement de la langue seconde
- ❑ Programme de perfectionnement linguistique (langue seconde)

Coordination de l'engagement fédéral

Rayonnement international

Recherche

Transition vers une intégration des nouvelles pratiques de gestion

L'exercice 2001-2002 a vu la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles arrimer graduellement à ses activités le Cadre de gestion et de responsabilisation adopté l'an dernier.

CONTRÔLES ET ÉVALUATIONS

À l'automne 2001, deux rapports de vérification sur le Programme d'appui aux communautés de langue officielle ont été rendus publics. Le rapport de vérification interne et celui du Bureau du vérificateur général sur la gestion des programmes de subventions et contributions au gouvernement du Canada mettaient en lumière la nécessité d'intégrer la gestion axée sur les résultats dans les pratiques courantes des programmes. Les rapports de vérification interne du Programme de perfectionnement linguistique et du programme de Collaboration avec le secteur bénévole étaient publiés au cours de la même période et faisaient globalement les mêmes constats. Le plan de gestion adopté l'an dernier a permis d'anticiper de nombreuses observations formulées dans ces rapports et d'instaurer certaines recommandations avant même leur publication.

En janvier 2002, la Direction générale entreprenait la vérification interne de deux autres programmes d'appui aux langues officielles : le Programme d'appui à la dualité linguistique et le Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles. Elle entreprenait également quelques vérifications de bénéficiaires. Ces contrôles devraient progressivement devenir pratique courante, conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert.

En prévision de deux évaluations d'envergure prévues en 2002-2003, la Direction générale a mis au point des modèles logiques faisant ressortir la chaîne de résultats immédiats, intermédiaires et ultimes pour élaborer des stratégies d'évaluation adéquates. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont validé ces modèles et stratégies pour le Programme des langues officielles dans l'enseignement. Les représentants des communautés francophones et acadienne du Canada et ceux de la communauté anglo-québécoise l'ont fait pour le Programme d'appui aux communautés de langue officielle.

Ces évaluations et vérifications s'insèrent dans un plan d'ensemble qui permettra de jeter une lumière objective sur les résultats et la gestion générale des programmes. La Direction générale pourra ainsi effectuer plus efficacement l'exercice de renouvellement de programmes et de révision des modalités qui y sont associées. Cet exercice sera complété en 2003.

STRUCTURE DE GESTION

Le Comité national d'examen des subventions et des contributions pour les Programmes d'appui aux langues officielles s'est doté d'une Unité des pratiques opérationnelles. Celle-ci l'appuie dans l'élaboration de lignes directrices, politiques, pratiques, normes et outils opérationnels pour la gestion efficace des programmes de subventions et contributions.

Ces travaux ont mené à l'établissement de plusieurs outils :

- A. un *Guide de l'agent de programme*;
- B. un outil d'analyse (le *Formulaire de recommandation d'approbation annoté*);
- C. de nouveaux formulaires de demande et un *Guide du demandeur* pour aider les bénéficiaires à présenter leur demande et leurs éventuels rapports en fonction des résultats visés et atteints. Les programmes touchés sont : Appui aux communautés de langue officielle, Appui à l'interprétation et à la traduction, Appui à la dualité linguistique et Programme de perfectionnement linguistique.

COMMUNICATIONS ET FORMATION

La Direction générale a maintenu des communications régulières avec le personnel, tant au centre qu'en région, pour assurer une solide compréhension du cadre de gestion et des directives connexes.

De septembre à la fin octobre, une tournée de formation a aidé les agents et gestionnaires à se familiariser avec le *Guide de l'agent de programme* et à améliorer le traitement des demandes, notamment dans l'application de divers critères d'analyse. Simultanément, on a organisé des séances de formation destinées aux



bénéficiaires et ce, à partir du *Guide du demandeur* et du nouveau formulaire de demande du Programme d'appui aux communautés de langue officielle. Ces séances visaient à former des bénéficiaires qui pourraient à leur tour offrir la formation à d'autres organismes communautaires.

En juin 2001, le Ministère a mis sur pied un Groupe de travail Patrimoine canadien — Communautés pour assurer la transition vers les nouvelles pratiques de gestion axée sur les résultats. L'objectif était de mettre en œuvre de façon optimale la nouvelle approche ministérielle en matière de subventions et contributions. Le Groupe de travail était formé de membres de la haute direction de Patrimoine canadien et de représentants des deux communautés linguistiques en situation minoritaire du pays. Il a permis de préciser les retombées des mesures prises et de proposer de nouvelles approches.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Des 1 673 lettres auxquelles la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a répondu en 2001-2002, 81 p. 100 (1 357) lui sont parvenues par le biais de son site Web.



www.patrimoinecanadien.gc.ca/offlangoff/

Du côté de la recherche

CONSULTATION SUR LA RECHERCHE EN LANGUES OFFICIELLES

En mars 2002, l'équipe de recherche de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a réuni un groupe représentatif de chercheurs et de dirigeants communautaires qui s'intéressent au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

On y a examiné des propositions pour un sondage général sur les langues officielles et un projet de définition d'indicateurs de vitalité des communautés minoritaires. L'événement aura permis aux chercheurs d'élargir leur réseau de contacts, et au Ministère de recevoir une précieuse rétroaction sur son programme de recherche courant et futur. La séance aura également fourni l'occasion de présenter aux participants un tableau plus complet du genre de données qui seront publiées au cours de l'exercice financier 2002-2003 suite au recensement 2001.

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES

Une multitude de rapports ont souligné l'importance de disposer de données pertinentes sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin d'assurer la pertinence des interventions appuyant leur développement. Le gouvernement du Canada y a donné suite en annonçant, en février 2002, l'établissement d'un fonds de dotation de 10 millions de dollars pour mettre sur pied l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

L'Université de Moncton a accueilli cet Institut voué à devenir un centre national d'expertise. Il a principalement pour objectif de réaliser et de diffuser des études multidisciplinaires qui cerneront et expliqueront les facteurs clés ayant une incidence sur le développement des communautés minoritaires francophones et anglophones. Les instances gouvernementales pourront s'en inspirer pour mieux cibler leurs politiques. L'Institut favorisera la collaboration en mettant en relation des experts des quatre coins du Canada.



Communautés fortes et appuyées

Développement communautaire

Le programme Appui aux communautés de langue officielle du ministère du Patrimoine canadien comprend deux volets : les ententes Canada-communautés et le Fonds de développement stratégique. On compte présentement quinze ententes Canada-communautés : treize avec les communautés minoritaires de chaque province et territoire, une avec la Société nationale de l'Acadie et une avec les organismes nationaux francophones. Le Fonds de développement stratégique sert à financer des projets novateurs et ponctuels de grande envergure qui dépassent le cadre d'une seule communauté.

L'aide financière du Ministère, qui s'est chiffrée à 33,7 millions de dollars en 2001-2002, est versée pour la programmation des organismes et la réalisation de projets. L'objectif consiste à permettre aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de consolider leurs réseaux, de mettre en œuvre les priorités de développement qu'elles se sont données, de contribuer à la vie communautaire et de participer à des activités aux retombées interrégionales ou nationales.

Dans le cadre des ententes Canada-communautés, ce sont 291 groupes qui ont reçu du financement de programmation pour une valeur moyenne de près de 75 000 \$. L'aide financière moyenne versée pour la réalisation de projets s'est, quant à elle, chiffrée à un peu plus de 18 000 \$.

APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE MOYENNE DE FINANCEMENT PAR VOLET (2001-2002)

Volet de programme	Total (\$)	Nombre d'initiatives	Moyenne (\$)
Ententes Canada-communautés			
Programmation	21 473 306	291	73 791
Projets	6 317 520	350	18 050
Fonds de développement stratégique			
	5 884 657	46	127 927
	33 675 483	687	49 018

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Citoyenneté active et participation communautaire

RÉSULTAT VISÉ

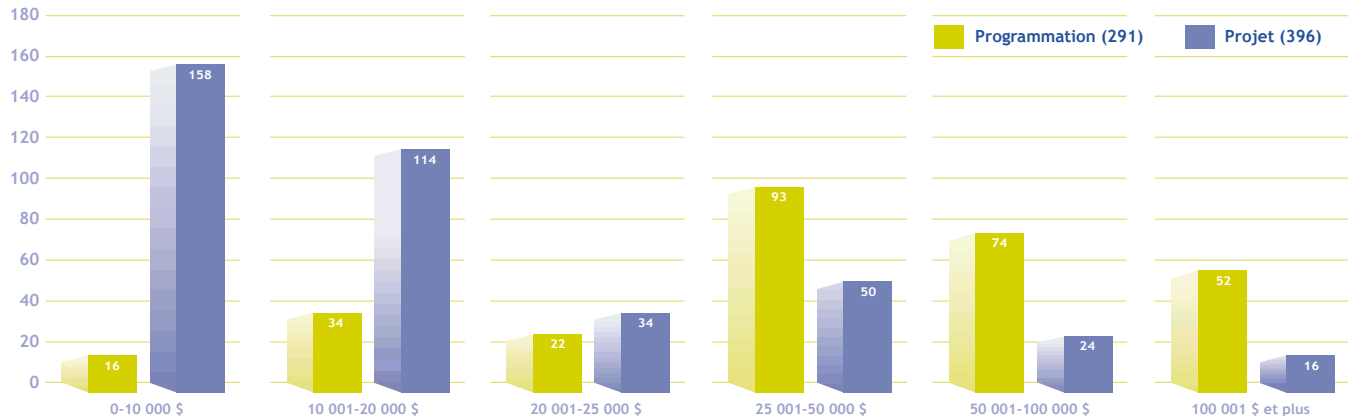
Les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire peuvent vivre dans leur propre langue dans leur milieu en tant que communautés fortes, dynamiques et inclusives, participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne et assurer leur développement à long terme.

Le tableau Répartition du financement 2001-2002 (p. 6) permet de constater que la grande majorité des groupes (82 p. 100) reçoit moins de 100 000 \$ pour appuyer sa programmation et que plus du trois-quart (77 p. 100) des projets financés avaient une valeur de moins de 25 000 \$. La majorité des groupes (92 p. 100) et des projets (86 p. 100) se retrouvent en région et la valeur moyenne de l'aide qui leur est accordée est inférieure à celle des dossiers nationaux.

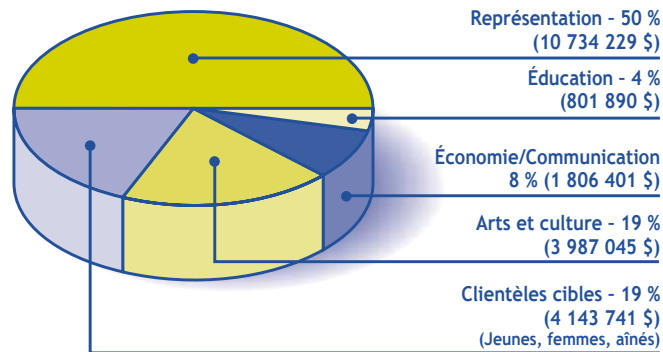
La moitié de l'enveloppe budgétaire de la programmation 2001-2002 a servi à appuyer des activités d'organismes francophones ou anglophones en situation minoritaire ayant un mandat de représentation. Donnons l'exemple de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et de son réseau de sept bureaux régionaux, activement engagés dans le développement économique, culturel et social de la communauté acadienne. Citons aussi l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui aide à mieux planifier et exécuter la gestion axée sur les résultats des priorités sectorielles identifiées par le réseau et la communauté.

Près de 19 p. 100 du budget a été octroyé à des organismes culturels (la Fédération culturelle canadienne-française et l'Association des théâtres francophones du Canada, par exemple) qui ont élargi le réseau de leurs partenaires grâce,

APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2001-2002



ENTENTES CANADA-COMMUNAUTÉS PROGRAMMATION 2001-2002 (21 473 306 \$)



entre autres, aux occasions d'échanges qu'offre la table sectorielle Arts et Culture.

OUVERTURE D'UN CENTRE SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE

En décembre 2001, la Ministre Sheila Copps a présidé à l'ouverture du centre scolaire et communautaire Centralta à Legal en Alberta. Ce centre permettra de dynamiser la vie culturelle et sociale de l'ensemble de la communauté francophone de Legal.

CONFÉRENCE POUR LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DU QUÉBEC

Le Ministère a accordé du financement au YMCA de Montréal pour tenir une conférence provinciale sur la santé et les services sociaux. L'événement, qui s'est déroulé en mars 2002, a réuni 124 personnes venues à titre de particulier ou pour

représenter un organisme communautaire. Cette conférence aura permis de diffuser les cas de réussite et de faciliter le réseautage. Elle aura également servi de tribune pour le lancement du portail Web du *Community Health and Social Services Network*.

VISIBILITÉ ACCRUE DES COMMUNAUTÉS EN SITUATION MINORITAIRE : L'APPORT DES MÉDIAS FRANCOPHONES

Les médias en situation minoritaire fournissent des services adaptés aux besoins des communautés, et leur permettent de vivre dans leur langue. En 2001-2002, ils ont pris le devant de la scène.

Ainsi, les lecteurs avides de nouvelles sur la francophonie canadienne peuvent maintenant les lire en ligne. En octobre 2001, l'Association de la presse francophone (APF) a lancé le site www.journaux.apf.ca qui permet aux internautes de parcourir d'un seul clic l'actualité franco-canadienne. Le site offre une plus grande visibilité aux 24 hebdomadaires et bimensuels canadiens de langue française membres de l'APF (6 dans les provinces de l'Atlantique, 12 en Ontario et 6 dans les provinces et territoires de l'Ouest).

Les *IV^{es} Jeux de la Francophonie* ont eu leur radio jeunesse, au 89,9 FM, dans la région d'Ottawa-Hull. *Radio Jeunesse* a permis à 70 jeunes de 18 à 30 ans de couvrir les Jeux et la Super Francofête. Venus de l'ensemble de la Francophonie internationale, ces jeunes sont devenus animateurs, chroniqueurs, journalistes, réalisateurs ou techniciens. En plus d'être diffusée en continu sur la bande FM et sur Internet, la programmation de *Radio Jeunesse* a été reprise par plusieurs médias francophones, dont la Première Chaîne de Radio-Canada. L'Alliance des radios communautaires du Canada et son Réseau francophone d'Amérique, en collaboration avec

L'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, ont piloté ce projet.

En septembre 2001, avec l'appui financier de l'Association Franco-culturelle de Yellowknife, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et de Patrimoine canadien, Radio Taïga a vu le jour à Yellowknife. Diffusée 24 h sur 24, 7 jours sur 7, la programmation de Radio Taïga est à l'image des 815 francophones qui habitent Yellowknife, Fort Smith et Hay River.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

En 2001-2002, le Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO) a célébré ses vingt ans. Créé en 1981 dans la foulée des grandes décisions

judiciaires en matière de droits linguistiques, ce programme appuie la promotion et l'administration de la justice dans les deux langues officielles afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'exercer leurs droits dans la langue officielle de leur choix.

Le PAJLO finance notamment les travaux des centres de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, de l'Université McGill au Québec, de l'Université d'Ottawa en Ontario et de l'Institut Joseph-Dubuc au Manitoba. Ces centres, qui collaborent de plus en plus étroitement, élaborent et mettent en place des outils à l'intention des juristes d'expression française de la *common law* et des juristes d'expression anglaise du droit civil.

Jeunesse francophone et l'avenir des communautés

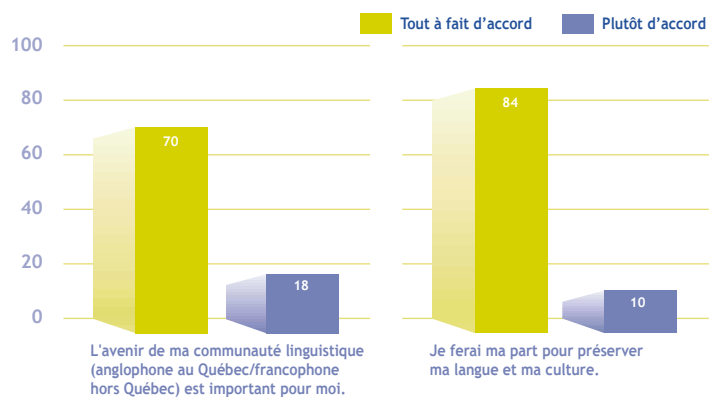
Assortie d'un budget de 3,5 millions de dollars, cette initiative d'une durée de dix ans vise à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté et à accroître leur désir d'y vivre et d'y participer pleinement. La Fondation des Jeux de l'Acadie, la Fondation franco-ontarienne et Francofonds doivent utiliser ce fonds pour offrir aux jeunes francophones de 15 à 24 ans de l'Atlantique, de l'Ontario, de l'Ouest et du Nord du pays des occasions d'apprendre, d'échanger et de vivre des expériences en français, dans leur milieu. Chacune des fondations doit produire un plan d'affaires détaillant les processus et modalités de gestion du fonds. Ces plans doivent mettre de l'avant quatre grands principes qui guideront la sélection des initiatives :

- ❑ implication des jeunes;
- ❑ importance du partenariat communautaire et de l'effet de levier financier;
- ❑ effet structurant des projets;
- ❑ résultats à atteindre réalistes et mesurables.

Cette initiative répond au désir des jeunes francophones vivant en situation minoritaire de s'engager et de participer à l'avenir de leurs communautés.



L'OPINION DES JEUNES CANADIENS SUR LES QUESTIONS ET LA POLITIQUE RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES (Francophones hors Québec)



Données tirées de l'enquête groupée « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes », cinquième édition, réalisée par Ipsos-Reid entre le 12 mars et 16 avril 2002

Services dans la langue de la minorité

Au cours de l'exercice 2001-2002, le ministère du Patrimoine canadien a octroyé 13,7 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour encourager la prestation de services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité.

Ces sommes ont été versées dans le cadre d'ententes sur la promotion des langues officielles intervenues avec toutes les provinces et tous les territoires à majorité anglophone. L'offre en français d'une vaste gamme de services a ainsi pu être bonifiée, notamment dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'administration de la justice, du développement économique et du développement communautaire.

Ces ententes ont mené à la création d'un réseau des Responsables gouvernementaux des affaires francophones et à la tenue de conférences annuelles des ministres responsables des affaires francophones. En septembre 2001, le gouvernement de l'Alberta accueillait à Edmonton la *VI^e Conférence ministérielle sur les affaires francophones*. Outre le maintien de la visibilité du fait français au Canada et du dialogue avec les communautés francophones et acadiennes, les ministres se sont engagés à faire avancer les dossiers des services de santé en français et du développement économique.

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Citoyenneté active et participation communautaire

RÉSULTAT VISÉ

Des programmes et services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité sont accessibles et comparables à ceux offerts à la majorité dans des domaines stratégiques prioritaires.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont de plus en plus engagés à appuyer leur population francophone ou acadienne, et les ententes de collaboration intergouvernementale avec le ministère du Patrimoine canadien contribuent à stimuler cette volonté.

Quelques retombées d'importance

- ❑ Financement des activités communautaires du nouveau centre scolaire et communautaire de Summerside-Miscouche à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces activités visent à offrir des services essentiels à la population acadienne et francophone. Elles ont aussi pour but de sensibiliser la population qui pourrait y avoir recours à l'importance de se prévaloir de ses droits et services en français.
- ❑ Appui à la programmation du comité Société Acadie Nouvelle-Écosse 2004, mandaté pour organiser le troisième *Congrès mondial acadien*.
- ❑ Contribution à un programme d'appui aux municipalités du Nouveau-Brunswick, qui doivent servir adéquatement leur population dans les deux langues officielles.
- ❑ Soutien de l'action bénévole au sein des communautés francophones de l'Ontario pour recruter, former et retenir de nouveaux bénévoles et augmenter la prestation de services bénévoles aux francophones de cette province.
- ❑ Ouverture, à Winnipeg en mars 2002, du premier centre de services bilingues pour améliorer la prestation des services gouvernementaux offerts en français au Manitoba. Ce service de guichet unique constitue une première au Canada.
- ❑ Nomination d'un coordonnateur des affaires francophones intergouvernementales pour faciliter la coopération et consolider les activités des provinces et des territoires. Il s'agit d'un projet spécial administré par le gouvernement du Manitoba, sous la gouverne du réseau des Responsables gouvernementaux des affaires francophones.
- ❑ Ratification, pour la première fois, d'une entente sur la promotion des langues officielles avec la Colombie-Britannique et avec l'Alberta — une percée historique pour les communautés francophones de ces provinces.
- ❑ Construction d'une nouvelle garderie rattachée à l'école française d'Iqaluit au Nunavut.

Enseignement dans la langue de la minorité

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) a été créé en 1970. Il verse une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour les aider à offrir aux jeunes des communautés de langue officielle en situation minoritaire la possibilité d'étudier dans leur langue. Afin d'assurer la continuité du progrès dans ce dossier, le Ministère finance également des initiatives qui visent à consolider le réseau existant d'établissements d'enseignement.

Le PLOE est régi par un protocole multilatéral conclu entre le gouvernement du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), de même que par des ententes bilatérales signées avec chaque province et territoire. D'une durée de cinq ans (1998-1999 à 2002-2003), le dernier protocole a été signé en février 2000. Des plans d'action sont intégrés à chacune des ententes provinciales et territoriales.

Au cours de l'exercice 2001-2002, le ministère du Patrimoine canadien a versé une aide financière de 158,2 millions de dollars dans le cadre de ce programme. Cette collaboration entre les deux paliers de gouvernement a permis à quelque 254 100 jeunes des écoles primaires et secondaires d'étudier dans leur langue maternelle dans plus de 1 000 écoles au pays. Ainsi, 100 400 jeunes anglophones du Québec ont étudié dans 360 écoles de langue anglaise, tandis que 153 700 jeunes francophones d'ailleurs au pays ont pu étudier dans 672 écoles de langue française.

QUELQUES CHIFFRES...

(Niveaux primaire et secondaire)
2001-2002

254 074 élèves

- ❑ 100 353 étudient en anglais au Québec
- ❑ 153 721 étudient en français ailleurs au pays

1 032 écoles

- ❑ 360 de langue anglaise au Québec
- ❑ 672 de langue française ailleurs au pays

Source : Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada

ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

En 2001-2002, le Ministère a accordé du financement pour la construction ou la rénovation d'institutions scolaires de tous les niveaux, par exemple :

- ❑ signature d'une entente auxiliaire Canada — Nouvelle-Écosse relative aux projets d'immobilisations des écoles de Sainte-Anne-du-Ruisseau et de Pomquet;

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Citoyenneté active et participation communautaire

RÉSULTAT VISÉ

L'éducation dans la langue de la minorité est offerte de façon équitable dans toutes les provinces et tous les territoires.

- ❑ modification à l'entente auxiliaire Canada — Nouvelle-Écosse pour le développement du Collège de l'Acadie afin de construire le site du collège à Darmouth;
- ❑ signature d'une entente auxiliaire Canada — Colombie-Britannique concernant divers projets d'immobilisations pour la construction ou la rénovation d'écoles françaises dans cette province;
- ❑ signature d'une entente auxiliaire relative au projet d'immobilisations du centre étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface pour augmenter et regrouper les espaces de la Direction des ressources éducatives françaises et du Bureau de l'éducation française.

COLLÈGES DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

L'entente entre le Ministère et le gouvernement de l'Ontario sur les collèges de langue française de cette province a été bonifiée suite au transfert d'un montant de 8,1 millions de dollars de Développement des ressources humaines Canada. Cette entente concerne le Collège d'Alfred de l'Université Guelph, la Cité collégiale, le Collège Boréal et ses campus satellites. Ces fonds doivent soutenir le développement de programmes de formation professionnelle novateurs et la conception d'outils pédagogiques connexes.

NOUVEAU-BRUNSWICK

En 2001, le Canada et le Nouveau-Brunswick ont signé une entente portant sur de nouvelles initiatives d'enseignement postsecondaire en français. C'est ainsi qu'un collège communautaire a été établi dans la péninsule acadienne et que l'Université de Moncton a pu réaliser plusieurs nouveaux projets.

RNEUF

L'exercice 2001-2002 a vu se terminer la mise en place de l'infrastructure du Réseau national d'enseignement universitaire en français (RNEUF) d'un océan à l'autre. Ce réseau, initiative du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, relie 113 sites, dont 88 ont bénéficié du financement du Ministère.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

Le Programme de perfectionnement linguistique vise à favoriser la collecte et la diffusion d'information et à encourager la création et l'amélioration d'outils et de méthodes d'enseignement. En 2001-2002, une somme de 1,9 million de dollars octroyée dans le cadre de ce programme est venue appuyer l'enseignement dans la langue de la minorité.

Comme l'illustre le graphique ci-contre, cette somme a surtout aidé à réaliser des activités réelles et virtuelles permettant le perfectionnement professionnel et le réseautage des intervenants du domaine de l'enseignement du français ou de l'anglais en milieu minoritaire. Elle a aussi aidé à la publication et à la diffusion – par le biais d'Internet, de revues, de bulletins, de conférences ou de colloques – d'ouvrages sur la recherche et d'outils pédagogiques. Le programme a aussi appuyé des études, des recherches, et des projets visant à créer des outils pour l'enseignement.

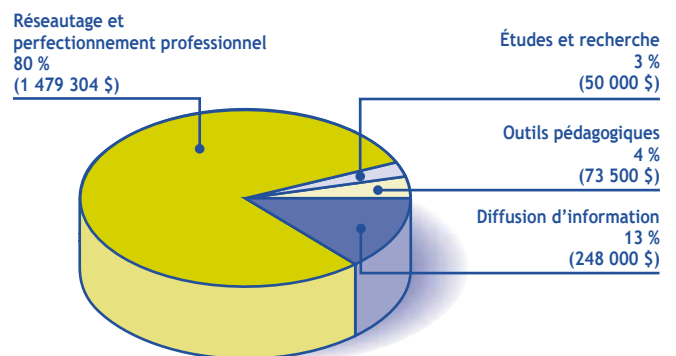
L'Association canadienne d'éducation de langue française, le Centre de recherche et de développement en éducation de l'Université de Moncton et le Regroupement des universités

de la francophonie hors Québec ont réalisé bon nombre des projets financés. La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a également reçu un appui financier du Ministère pour imprimer et diffuser le guide national d'animation culturelle *Debout!*. Publié en partenariat avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne et tiré à 12 000 exemplaires, ce document est destiné aux enseignants de plus de 650 écoles de langue française établies à l'extérieur du Québec. Il a pour but de favoriser l'éveil des jeunes à la francophonie canadienne et à la place importante qu'ils y occupent.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE 2001-2002

Langue de la minorité (1 850 804 \$)

Secteurs d'activité



Coordination de l'engagement fédéral

La Direction de la concertation interministérielle du ministère du Patrimoine canadien est au cœur de la coordination de l'engagement fédéral en matière de langues officielles.

MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LLO

La Direction travaille étroitement avec les coordonnateurs nationaux des 29 ministères et organismes fédéraux clés visés par le cadre de responsabilisation d'août 1994. Au cours de l'exercice, elle a notamment organisé quatre rencontres de ces fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) dans leurs ministères respectifs. La rencontre tenue à Ottawa en septembre 2001 a permis d'accueillir des représentants de la communauté franco-ontarienne venus tracer un portrait de leur collectivité, et expliquer ses priorités en matière de développement.

COLLABORATION INTERMINISTÉRIELLE

La Direction participe aussi très activement aux travaux de comités mis sur pied par divers partenaires gouvernementaux dans des domaines tels que le développement des ressources humaines, la santé et l'immigration. Au cours de l'exercice 2001-2002, elle a en outre examiné, sous l'angle de la dualité linguistique, plusieurs mémoires destinés au Cabinet.

ÉVALUATIONS ET PLANS D'ACTION

La Direction a vu à la préparation d'un cadre d'évaluation qui permettra au ministère du Patrimoine canadien de mesurer l'impact de ses activités de coordination pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* dans les ministères et organismes fédéraux clés. Dans le cadre de cette mise en œuvre, elle a aussi coordonné l'acheminement à la ministre du Patrimoine canadien de 29 plans d'action et bilans de réalisations. Une analyse de ces documents et des recommandations ont été transmises par la sous-ministre du Patrimoine canadien à ses homologues. Les résultats obtenus font l'objet d'un bilan déposé au Parlement par la ministre du Patrimoine canadien.

COMMUNICATIONS

Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction a publié trois numéros de son *Bulletin 41-42*, diffusé à plus de 4 000 exemplaires dans la fonction publique fédérale et les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Elle a en outre produit et publié un dépliant faisant la promotion de la collaboration interministérielle appliquée aux langues officielles. Elle a aussi mené nombre d'activités de sensibilisation auprès de fonctionnaires et de représentants communautaires.

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Citoyenneté active et participation communautaire

RÉSULTAT VISÉ

L'ensemble du gouvernement fédéral et les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire sont partenaires à part entière dans le développement à long terme de ces communautés.

SANTÉ

La Direction participe aux comités consultatifs francophone et anglophone des communautés de langue officielle en situation minoritaire de Santé Canada. Au cours de l'exercice 2001-2002, elle a aussi contribué à la mise en œuvre du protocole d'entente signé dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO).

CULTURE

La Direction coordonne des groupes de travail en arts médiatiques, arts visuels et théâtre, et veille à l'avancement de leurs projets. Au cours de l'exercice 2001-2002, elle a organisé, avec Téléfilm Canada, la troisième rencontre d'immersion pour les membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada à Montréal. Elle a appuyé l'Association des professionnels de la chanson et de la musique pour la tenue du premier gala de la chanson et de la musique franco-ontariennes. Elle a également collaboré avec le Conseil des arts du Canada à la réalisation d'une étude sur la situation des arts visuels au Canada français. Finalement, elle a coordonné la troisième rencontre du forum réunissant les signataires du protocole d'entente sur le théâtre et ses bénéficiaires.

Qui plus est, elle a poursuivi ses travaux liés à plusieurs accords ou activités : le Protocole d'entente sur l'édition, l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne, l'élargissement du marché francophone des arts de la scène dans les provinces atlantiques et la détermination de champs d'intervention possibles en arts et culture avec des représentants de la communauté angloquébécoise. Elle a enfin maintenu son appui à l'Association nationale de l'industrie de la musique.


SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) a été lancé en juin 2000 par le ministère du Patrimoine canadien (PCH). Il permet de verser des fonds complémentaires à ceux des ministères et organismes fédéraux qui concluent des partenariats avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour des projets d'envergure soutenant leur développement et épanouissement.

Le PICLO a véritablement pris son envol durant l'exercice 2001-2002, associant un plus grand nombre de partenaires fédéraux et communautaires dans des projets divers. En voici quelques exemples :

- ❑ formation à distance de techniciens en aquiculture et mise en place d'un centre de services aux aquiculteurs à Petit-de-Grat, en Nouvelle-Écosse;
- ❑ étude de faisabilité socio-économique sur la mise en valeur du port d'Old-Harry aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec;
- ❑ évaluation de la capacité des communautés de langue française en situation minoritaire d'intégrer les immigrants et les réfugiés, et élaboration d'un plan d'action;
- ❑ échange d'information entre enseignants francophones de tout le Canada sur l'intégration en classe des technologies de l'information et des communications, et sur les difficultés techniques éventuelles;
- ❑ réalisation du projet « Mères et bébés en santé » au profit des femmes franco-yukonnaises;
- ❑ réalisation des premières étapes d'un projet de réseautage en matière de soins de santé en français en Ontario;
- ❑ amélioration, développement et promotion des attractions touristiques bilingues de la région de Plamondon/Lac-la-Biche, en Alberta;

PARTENARIAT INTERMINISTÉRIEL 2001-2002

	Fonds PCH	Investissements
	transférés aux ministères et organismes (\\$)	des partenaires fédéraux (\\$)
Ministères/Organismes		
Développement économique Canada (régions du Québec)	100 000	100 000
Agriculture et Agroalimentaire Canada	141 500	141 500
Agence de promotion économique du Canada atlantique	743 000	1 481 000
Citoyenneté et Immigration	15 250	15 250
Conseil des arts du Canada		
Francophones	900 000	900 000
Anglophones	300 000	300 000
Développement des ressources humaines Canada	261 550	395 374
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	80 200	80 200
Industrie Canada	349 528	390 003
Pêches et Océans Canada	255 000	280 000
Santé Canada	1 775 729	1 983 877
Société Radio-Canada (fonds versés aux groupes directement)	140 000	135 000
Téléfilm Canada	264 500	264 500
TOTAL	5 326 257	6 466 704

- ❑ tournées d'écrivains dans les écoles françaises et les écoles d'immersion francophone en Colombie-Britannique.

Quelques retombées d'importance

- ❑ **Premier *Symposium de l'Atlantique sur les langues officielles***, en octobre 2001, à Charlottetown. Quelque 150 fonctionnaires fédéraux responsables des programmes des langues officielles dans les provinces de l'Atlantique se sont ainsi réunis sous le thème « Bâtir un avenir fondé sur la diversité linguistique, culturelle et régionale ». Cet événement a renouvelé leur détermination à atteindre des résultats concrets et durables en matière de langues officielles au sein des institutions fédérales. Le plan établi à cet égard doit servir de canevas aux plans de travail annuels des sous-comités sur les langues officielles relevant des conseils fédéraux de chacune des provinces.
- ❑ **Rendez-vous de l'Ontario**, en mars 2002, a regroupé, à Ottawa, les coordonnateurs régionaux de six ministères impliqués dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO en Ontario. La rencontre avait pour but de clarifier les responsabilités des ministères et des coordonnateurs, de préciser les procédures administratives du PICLO et de jeter les bases d'un premier réseau régional de coordonnateurs. Elle était organisée par les bureaux de Santé Canada et de Patrimoine canadien en Ontario.



Dualité reconnue et valorisée

Promotion et rapprochement

Patrimoine canadien administre une série de programmes visant à mettre en valeur les avantages économiques, sociaux et culturels de la dualité linguistique. En y investissant 31,7 millions de dollars durant l'exercice 2001-2002, le Ministère a favorisé les échanges entre jeunes francophones et jeunes anglophones de différentes régions du pays. Il a aussi augmenté la capacité du secteur bénévole d'œuvrer dans les deux langues officielles. Il a enfin invité l'ensemble des Canadiens et Canadiennes à reconnaître et à valoriser la langue et la culture d'expression française comme élément fondamental de l'identité canadienne.

Un sondage effectué par la firme Ipsos-Reid a permis de constater que les jeunes Canadiens, des groupes linguistiques majoritaires aussi bien que minoritaires, estiment que le fait d'avoir deux langues officielles (anglais et français) est une part importante de ce que signifie pour eux être Canadiens.

SONDAGE D'OPINION DES JEUNES CANADIENS

Le fait d'avoir deux langues officielles (anglais et français) est une part importante de ce que signifie pour moi être Canadien.

Tous les répondants	67 %
Anglophones du Québec	77 %
Francophones du Québec	70 %
Francophones hors Québec	92 %
Anglophones hors Québec	60 %

Données tirées de l'enquête groupée « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes », cinquième édition, réalisée par Ipsos-Reid entre le 12 mars et le 16 avril 2002

FÉDÉRATION CANADIENNE DES DÉBATS D'ÉTUDIANTS

Durant l'automne 2001, la Fédération canadienne des débats d'étudiants (FCDÉ) a présenté des ateliers d'art oratoire à plus de 550 élèves francophones ou inscrits à des programmes d'immersion française et à 67 enseignants dans sept provinces.

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En relation les uns avec les autres

RÉSULTATS VISÉS

Les Canadiens comprennent et apprécient la richesse que représente la dualité linguistique au sein de la société canadienne et ont le goût d'en faire l'expérience.

Les Canadiens reconnaissent l'importance de protéger et de valoriser la langue et la culture d'expression française, élément fondamental de l'identité canadienne.

Lorsqu'il lui était impossible d'offrir cette formation sur place, la FCDÉ a fourni aux enseignants des vidéos sur ces techniques afin qu'ils puissent encourager leurs élèves à participer à des débats en français. Ces ateliers visaient à promouvoir les débats en français et les débats bilingues en vue d'augmenter le nombre de participants à la compétition nationale que tient la FCDÉ chaque année.

SECTEUR BÉNÉVOLE

Dans le cadre de son Programme d'appui à la traduction et à l'interprétation et de son Programme de développement des services en langues officielles, le ministère du Patrimoine canadien a versé plus de 665 000 \$ à des organismes œuvrant dans une multitude de sphères d'activités. Cet appui financier a permis de réaliser une centaine de projets, tantôt pour offrir des services dans les deux langues officielles, tantôt pour favoriser la participation des deux communautés de langue officielle à des activités nationales et internationales. En voici quelques exemples :

- ☐ conférence internationale 2001 du Conseil des tribunaux administratifs canadiens;

- ❑ colloque du Bureau international du tourisme social (section Amériques) sur le tourisme des jeunes au Canada;
- ❑ congrès national et assemblée générale annuelle du *Canadian Association of Food Banks*;
- ❑ assemblée générale annuelle du *Folklore Studies Association of Canada*;
- ❑ *International Walk to School Day of the Greenest City Environmental Organization*;
- ❑ traduction d'un bulletin de la Fédération internationale du vieillissement;
- ❑ conférence 2001 sur le leadership dans les sports de l'Association canadienne des entraîneurs;
- ❑ *2001 World Congress of Gerontology*;
- ❑ traduction d'un cédérom pour la Société d'histoire de Sherbrooke;
- ❑ conférence sur la technologie des pêches de l'Atlantique;
- ❑ conférence annuelle de l'Association canadienne des infirmières en oncologie;
- ❑ conférence de l'Association canadienne pour les études supérieures;
- ❑ conférence sur l'éducation en ligne de l'Association canadienne des professeurs d'université;
- ❑ compétition canadienne Ingénierie 2002;
- ❑ services dans les deux langues officielles à la Fédération canadienne des coopératives de travail;
- ❑ services dans les deux langues officielles à l'Assemblée des premières nations.



INITIATIVE SPÉCIALE

Le ministère du Patrimoine canadien a accordé un soutien financier à la ville d'Ottawa pour ses services offerts en français. Les fonds doivent servir à la traduction de documents, à la formation linguistique du personnel et à l'aide aux entreprises.

BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

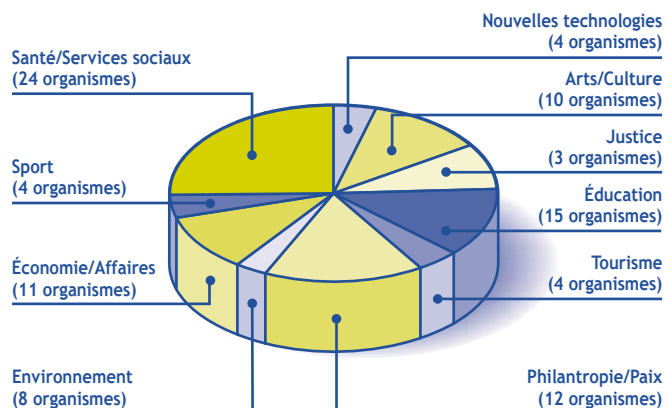
Dans la foulée des *IV^{es} Jeux de la Francophonie*, la *XIX^e Biennale de la langue française* s'est tenue dans la région d'Ottawa-Hull au cours de l'été 2001. Le travail de collaboration entre l'Université du Québec à Hull, l'Université d'Ottawa et Patrimoine canadien a permis de réunir plus de 200 participants (linguistes, écrivains, poètes, professeurs, chercheurs et intervenants culturels) venus de tous les pays francophones pour discuter des principaux enjeux auxquels est confrontée la langue française au Canada et dans le monde.



Une journée entière consacrée à la *Langue française au Canada et en Amérique du Nord* aura amené les participants à découvrir la réalité du Canada. L'événement aura aussi permis à plus de 40 Canadiens de prononcer des conférences ou d'animer des activités liées au thème « Jeunesse et langue française ».

COLLABORATION AVEC LE SECTEUR BÉNÉVOLE 2001-2002

Nombre total d'organismes : 95



RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

En proposant plus d'un millier d'activités partout au pays, l'édition 2002 des *Rendez-vous de la Francophonie* fut un grand succès. Depuis quatre ans, le nombre d'activités n'a cessé de croître. De plus en plus de gens profitent de cette occasion de faire valoir leur engagement envers la francophonie canadienne. La stratégie de visibilité a été particulièrement efficace cette année, les partenariats avec les médias maximisant la portée de chacune des activités. Celles ayant une envergure nationale, comme *Radio Enfant*, *La Fureur de la Francophonie*, Cartes du Monde et Programme d'échanges, ont fait l'objet d'une couverture médiatique considérable.

PRODUCTIONS M. E. DE L'ART (PME)

Une aide financière du Ministère a permis de réunir quatre producteurs de Toronto et cinq producteurs de Montréal pour planifier la production de « *Unrehearsed Beauty — Le génie des autres* », une pièce de théâtre bilingue avec participation du public. Tirée du livre du même titre écrit par le Canadien Jacob Wren, cette pièce sera présentée à Québec, Montréal, Toronto et Calgary. D'un concept innovateur et produite par des francophones et des anglophones devant des publics des deux langues officielles, cette pièce contribue au dialogue, à la compréhension et au respect mutuel entre les communautés d'expression française et d'expression anglaise.



Rendez-vous de la Francophonie : quelques chiffres...

Voici quelques données résumant de façon éloquentes les *Rendez-vous de la Francophonie* :

- ❑ plus de 1 200 activités;
- ❑ plus de 2 millions d'exemplaires du *Journal des Rendez-vous* distribués partout au pays;
- ❑ près de 1,5 million de téléspectateurs à l'émission spéciale de *La Fureur*;
- ❑ 2 326 minutes de temps d'antenne dans cinq réseaux de télévision et des dizaines de stations de radio, des centaines de pages de publicité et de promotion en plus de 202 articles publiés;
- ❑ 1 200 000 cartes postales du projet Cartes du monde envoyées dans les écoles primaires et secondaires;
- ❑ plus de 800 heures en ondes et collaboration de 30 000 enfants à *Radio Enfant*;
- ❑ plus de 700 jeunes ayant découvert la réalité francophone d'une autre région du pays grâce aux échanges.

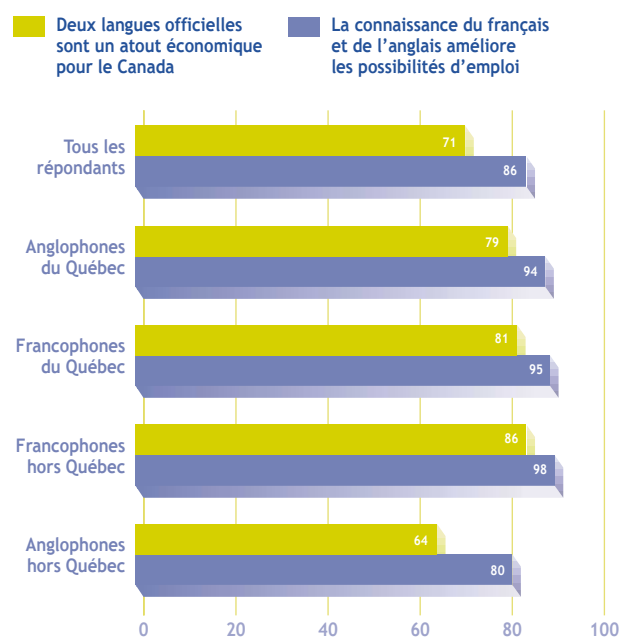


Enseignement de la langue seconde

Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ont conclu, en février 2000, un protocole d'entente ayant pour but d'assurer la qualité de l'enseignement de la langue seconde aux niveaux primaire et secondaire. Les ententes bilatérales que le Ministère a ensuite signées avec les provinces et les territoires contiennent des plans d'action à cet égard. En 2001-2002, le Ministère a versé 42,7 millions de dollars aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de ces ententes. Cette somme couvre une partie des coûts engagés pour l'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde auprès de 2,6 millions d'élèves des niveaux primaires et secondaires partout au pays.

Il ressort d'un sondage effectué par la firme Ipsos-Reid que les jeunes Canadiens sont majoritairement d'avis que la connaissance de l'anglais et du français améliore leurs chances de décrocher un emploi. Ils estiment en outre que le fait d'avoir deux langues officielles confère un atout économique à notre pays.

L'OPINION DES JEUNES CANADIENS



Données tirées de l'enquête groupée « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes », cinquième édition, réalisée par Ipsos-Reid entre le 12 mars et 16 avril 2002

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En relation les uns avec les autres

RÉSULTAT VISÉ

Les Canadiens ont l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.

Systemes d'éducation de langue française	Systemes d'éducation de langue anglaise
<input type="checkbox"/> 591 615 élèves apprennent l'anglais langue seconde au Québec et au Nouveau-Brunswick.*	<input type="checkbox"/> 2 060 322 élèves apprennent le français langue seconde, dont 328 451 en immersion française.*
* Statistiques non disponibles pour les autres provinces et territoires.	* Statistiques non disponibles pour les programmes réguliers d'enseignement du français langue seconde dans les écoles anglophones du Québec

Source : Données 2001-2002. Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada

PROGRAMMES D'ÉCHANGES LINGUISTIQUES

Durant l'exercice 2001-2002, Patrimoine canadien a investi 23,2 millions de dollars dans ses programmes d'échanges linguistiques. Ceux-ci contribuent à renforcer l'apprentissage de la langue seconde chez les majorités francophone et anglophone du Canada. De plus, les jeunes qui vivent une expérience linguistique et culturelle différente sensibilisent leur milieu d'origine et leur milieu d'accueil à l'enrichissement personnel qu'apporte la connaissance des deux langues officielles. Des jeunes de chaque province et territoire veulent participer à ces programmes qui, du reste, ne suffisent pas à la demande. Par exemple, le Programme de bourses d'été de langues n'accepte que la moitié des candidatures reçues.

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

En leur fournissant l'occasion de travailler dans une autre région du Canada, le programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCT2LO) permet aux jeunes d'acquérir une expérience de travail dans leur domaine d'études tout en perfectionnant leurs compétences linguistiques. En 2001-2002, 808 jeunes Canadiens en ont profité; de ce nombre, 87 p. 100 ont travaillé dans une autre province, et 76 p. 100 ont travaillé dans leur seconde langue. Les employeurs ont, quant à eux, augmenté leur contribution de

7 p. 100, celle-ci passant de 1,2 million de dollars en 2000-2001 à 1,3 million de dollars en 2001-2002.

Près de 130 jeunes ont travaillé aux *IV^{es} Jeux de la Francophonie* en juillet 2001 dans le cadre d'un projet spécial. Venus de partout au Canada, ces étudiants ont travaillé dans la capitale nationale à un événement d'envergure internationale. Cette expérience leur a fait découvrir les nombreuses facettes de la francophonie.

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTÉ DE LANGUES

Le Programme de bourses d'été de langues (PBEL) a célébré son 30^e anniversaire en 2001 au moyen d'une campagne de promotion intitulée « Toute une expérience ». De multiples activités et articles promotionnels ont ainsi contribué à mieux le faire connaître. Précisons que, depuis sa création en 1971, 214 000 étudiants de tout le pays ont pu apprécier la richesse des deux langues officielles du Canada en participant au programme. Ses retombées sont également considérables au plan du rapprochement intercommunautaire, car il permet aux participants de nouer des liens durables avec d'autres jeunes des quatre coins du Canada.

Au cours de l'exercice 2001-2002, le PBEL a permis à 7 070 jeunes d'étudier leur langue seconde lors d'un cours intensif de cinq semaines offert par des universités et collèges établis dans toutes les provinces du Canada. Un sous-élément du programme a aussi amené des étudiants francophones en situation minoritaire à perfectionner leur langue première.

PROGRAMME DES MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES

Le Programme des moniteurs de langues officielles permet à des étudiants de niveau postsecondaire d'agir comme moniteurs, à temps plein ou à temps partiel, dans leur langue première officielle. Ils travaillent auprès d'élèves qui étudient cette langue comme langue seconde, ou comme langue première dans le cas du français. Sous la direction d'un professeur, les moniteurs préparent des activités destinées à améliorer la

compétence linguistique des élèves et à les sensibiliser à la culture véhiculée par cette langue. Près de 30 000 jeunes ont participé à ce programme depuis sa création en 1973, dont 891 en 2001-2002.

FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Patrimoine canadien a accordé un soutien financier aux gouvernements de certaines provinces pour étendre l'adoption du programme intensif de français de base. Les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan ont ainsi pu mettre en œuvre ce nouveau régime pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

Le Programme de perfectionnement linguistique appuie également l'enseignement du français et de l'anglais langue seconde. Il permet aux experts de ce domaine de créer des méthodes et outils novateurs.

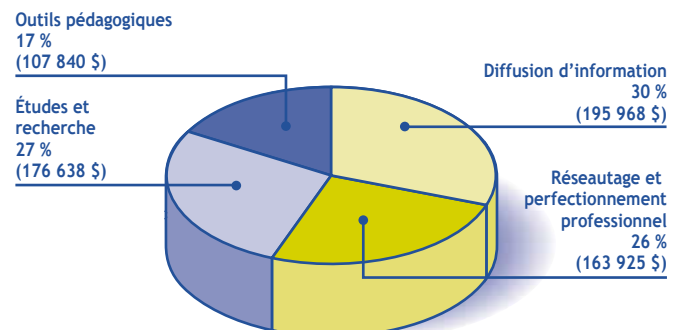
Par exemple, l'Université McGill a reçu du financement pour un projet de recherche sur le développement des représentations culturelles en vue de promouvoir la communication interculturelle dans l'enseignement des langues. Comme la langue, la pensée et la culture sont interreliées, on souhaite aborder ces facteurs comme un tout plutôt que comme éléments distincts. L'objectif est de mieux comprendre leur interdépendance et de générer des modèles d'enseignement des langues qui favorisent les représentations culturelles positives.

Le graphique ci-dessous fait état de la répartition de l'aide financière allouée en 2001-2002 par secteur d'activité. Plus de 30 p. 100 du budget a servi à la diffusion et au partage d'information sur la recherche ou les outils pédagogiques, que ce soit par le biais d'Internet, de journaux, de bulletins, de

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE 2001-2002

Langue seconde (644 371 \$)

Secteurs d'activité



EN 2001-2002, PRÈS DE 9 000 JEUNES CANADIENS ONT EU L'OCCASION D'APPRÉCIER D'AVANTAGE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

808 participants à Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

7 070 participants au Programme de bourses d'été de langues

891 participants au Programme des moniteurs de langues officielles

conférences ou de colloques. Ces activités fournissent des occasions de réseautage et de formation professionnelle, sur place ou de façon virtuelle. Des organismes comme l'Association canadienne des professeurs d'immersion, l'Association canadienne des professeurs de langue seconde et la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec ont reçu des fonds pour la réalisation de ces initiatives.

APPRENDRE LA LANGUE SECONDE

Pour renforcer la connaissance des nombreux avantages liés à l'enseignement de la langue seconde, le Ministère appuie et encourage plusieurs réseaux de parents et d'organismes dont les activités visent à sensibiliser le public aux avantages de connaître et de parler le français et l'anglais.

Canadian Parents for French (CPF) fait partie de ces réseaux. Grâce à une aide financière du Ministère, CPF a publié son second rapport sur *L'État de l'enseignement du français langue seconde dans le Canada*. Ce document évalue le rendement des programmes de français langue seconde (FLS) offerts dans les écoles. Il comprend un outil d'auto-évaluation pour aider les parents et les éducateurs à évaluer les programmes. Cet outil a amené plus de 4 750 parents et éducateurs d'un peu partout au Canada à examiner, avec les écoles et les conseils scolaires, des points tels les inscriptions, la qualité et l'imputabilité des programmes.

CPF a par ailleurs enregistré une forte augmentation du nombre de ses membres, lequel est passé de 9 500 en 1998-1999 à 17 000 en 2001-2002. Cette augmentation de 79 p. 100 résulte en partie d'une campagne de recrutement menée en 2001. Des affiches et des messages d'intérêt public ont été produits pour la télévision, la radio et les journaux pour encourager, d'une part, les jeunes à vanter les avantages d'apprendre le français, et, d'autre part, les parents à devenir membres de *CPF*. Le grand public a également été invité à prendre conscience des atouts

que procure la connaissance du français. Les messages clés de la campagne étaient : le français est une langue de travail au Canada; il favorise la diversité, met en valeur la différence et ouvre le monde aux jeunes du Canada, leur permettant de nouer d'autres amitiés et de stimuler leur intellect.



CONFÉRENCE – LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

Chaque année, cette conférence invite les élèves francophones et les élèves en immersion française de niveau secondaire à poursuivre leurs études en français. Cette initiative sert aussi à encourager un dialogue permanent entre les élèves. En 2001-2002, la cinquième édition de la conférence annuelle *Le français pour l'avenir* a enregistré une nouvelle augmentation du nombre de ses participants et du nombre d'écoles associées au projet. De plus, les villes de Saskatoon, Whitehorse et St. John's se sont ajoutées à la liste des villes hôtes. D'autre part, la retransmission de l'événement par satellite dans quinze sites de Développement des ressources humaines Canada et quatre sites indépendants a permis à plusieurs autres élèves de participer à la conférence.

LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR					
Données comparatives					
	2000	2001	2002		
			En direct	Par satellite	Total
Participation des élèves	700	1 100	1 538	474	2 012
Participation des écoles	60	90	131	19	150
Participation des villes	4	6	9	28	37



Données financières et statistiques

Programmes d'appui aux langues officielles 2001-2002

Répartition des dépenses selon les résultats visés

COMMUNAUTÉS MINORITAIRES FORTES ET APPUYÉES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES	
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	\$
Appui aux communautés de langue officielle	33 675 483
Administration de la justice dans les deux langues officielles	553 000
Initiative – Jeunesse francophone et l'avenir des communautés	3 500 000
Institut de recherche sur les minorités linguistiques	10 000 000
Total – Développement communautaire	47 728 483
SERVICES ET ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	
Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et mesures d'investissement en éducation	158 186 185
Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière de promotion des langues officielles (services dans la langue de la minorité)	13 655 416
Bourses d'été pour francophones hors Québec	516 973
Programme de perfectionnement linguistique (langue de la minorité)	1 850 804
Total – Services	174 209 378
COORDINATION DE L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL	
Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO)	5 326 257
Total – Coordination	5 326 257
TOTAL – COMMUNAUTÉS MINORITAIRES	227 264 118

DUALITÉ LINGUISTIQUE RECONNUE ET VALORISÉE PAR L'ENSEMBLE DES CANADIENS	
PROMOTION ET RAPPROCHEMENT	\$
Appui à la dualité linguistique	7 863 410
Collaboration avec le secteur bénévole	665 477
Bourses d'été de langues	11 535 027
Moniteurs de langues officielles	7 568 300
Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles	4 060 000
Total – Promotion et rapprochement	31 692 214
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE	
Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement de la langue seconde	42 691 887
Programme de perfectionnement linguistique (langue seconde)	644 371
Total – Enseignement	43 336 258
TOTAL – DUALITÉ LINGUISTIQUE	75 028 472

SOMME GLOBALE	302 292 590 \$
TOTAL – COMMUNAUTÉS MINORITAIRES	227 264 118 \$
TOTAL – DUALITÉ LINGUISTIQUE	75 028 472 \$

Coût d'administration des programmes	9 225 453 \$
---	---------------------

Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité

Effectifs			Classes			Écoles																									
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR						SASKATCHEWAN																									
1970-1971	185	M à 10	1	1970-1971	765	M à 12	12	1999-2000r	258	M à 12	2	1999-2000r	1 283	M à 12	14	2000-2001p	256	M à 12	2	2000-2001p	1 254	M à 12	14	2001-2002e	240	M à 12	2	2001-2002e	1 293	M à 12	14
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD						ALBERTA																									
1970-1971	796	1 à 12	7	1983-1984	1 076	M à 12	9	1999-2000r	608	1 à 12	2	1999-2000r	3 499	M à 12	27	2000-2001p	606	1 à 12	2	2000-2001p	3 623	M à 12	27	2001-2002e	602	1 à 12	2	2001-2002e	3 548	M à 12	27
NOUVELLE-ÉCOSSE						COLOMBIE-BRITANNIQUE																									
1970-1971	7 388	P à 12	32	1979-1980	213	M à 12	11	1999-2000r	4 169	P à 12	23	1999-2000r	2 778	M à 12	50	2000-2001p	4 109	P à 12	23	2000-2001p	2 772	M à 12	50	2001-2002e	4 069	P à 12	23	2001-2002e	2 809	M à 12	50
NOUVEAU-BRUNSWICK						YUKON																									
1970-1971	60 679	M à 12	196	1984-1985	30	M à 8	1	1999-2000r	39 510	M à 12	107	1999-2000r	90	M à 12	1	2000-2001p	38 445	M à 12	107	2000-2001p	112	M à 12	1	2001-2002e	39 176	M à 12	107	2001-2002e	99	M à 12	1
QUÉBEC						TERRITOIRES DU NORD-OUEST																									
1970-1971	248 855	M à 11	519	1990-1991	63	M à 11	2	1999-2000r	101 669	M à 11	360	1999-2000r	64	M à 11	1	2000-2001p	102 263	M à 11	360	2000-2001p	70	M à 11	1	2001-2002e	100 353	M à 11	360	2001-2002e	67	M à 11	1
ONTARIO						TOTAL — CANADA																									
1970-1971	115 869	M à 13	381	1970-1971	444 942	---	1 197	1999-2000r	93 147	M à 13	417	1999-2000r	252 457	---	1 032	2000-2001p	92 628	M à 13	419	2000-2001p	251 305	---	1 034	2001-2002e	96 507	M à 13	417	2001-2002e	254 074	---	1 032
MANITOBA						TOTAL — ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE EN SITUATION MINORITAIRE																									
1970-1971	10 405	M à 12	49	1970-1971	196 087	---	678	1999-2000r	5 382	M à 12	28	1999-2000r	150 788	---	672	2000-2001p	5 167	M à 12	28	2000-2001p	149 042	---	674	2001-2002e	5 311	M à 12	28	2001-2002e	153 721	---	672

Voir notes explicatives au bas de la page 21

Effectifs des programmes d'enseignement de la langue seconde dans les écoles des systèmes d'éducation de la majorité

	Population scolaire totale des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française																																											
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Écoles																																										
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR						SASKATCHEWAN																																									
1977-1978	155 988	67 791	43,5	95	3	1977-1978	215 332	53 804	25,0	407	2	1999-2000r	93 801	53 939	57,5	4 773	45	1999-2000r	189 968	92 154	48,5	8 759	69	2000-2001p	90 031	51 837	57,6	5 141	44	2000-2001p	185 783	87 361	47,0	8 590	68	2001-2002e	87 541	49 999	57,1	4 425	45	2001-2002e	185 363	91 053	49,1	8 746	69

	Population scolaire totale des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Écoles
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD					
1977-1978	26 996	16 495	61,1	541	7
1999-2000r	23 461	14 477	61,7	3 558	25
2000-2001p	23 062	14 440	62,6	3 527	24
2001-2002e	23 040	14 211	61,7	3 386	25

NOUVELLE-ÉCOSSE					
1977-1978	192 201	88 991	46,3	127	3
1999-2000r	152 273	86 759	57,0	12 251	96
2000-2001p	152 472	85 642	56,2	11 463	101
2001-2002e	151 685	85 338	56,3	11 967	96

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Écoles
NOUVEAU-BRUNSWICK					
Étudiants du système d'éducation de langue anglaise qui apprennent le français langue seconde					
1977-1978	109 128	70 629	64,7	3 179	34
1999-2000r	89 656	71 653	79,9	22 030	131
2000-2001p	89 716	71 423	79,6	23 388	130
2001-2002e	87 061	69 970	80,4	21 067	131
Étudiants du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde					
1999-2000r	39 510	28 205	71,4		
2000-2001p	38 390	27 499	71,6		
2001-2002e	39 163	27 925	71,3		

QUÉBEC					
Étudiants du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde					
1977-1978	1 036 555	667 472	64,4		
1999-2000r	882 939	566 365	64,1		
2000-2001p	874 522	557 733	63,8		
2001-2002e	886 635	563 690	63,6		
Étudiants en immersion française					
1977-1978	17 754	17 754		17 754	n.d.
1999-2000r	39 313	39 313		39 313	168
2000-2001p	40 212	40 212		40 212	168
2001-2002e	38 388	38 388		38 388	168

	Population scolaire totale des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Écoles
ONTARIO					
1977-1978	1 826 909	883 269	48,3	12 764	160
1999-2000r	1 995 858	1 113 979	55,8	157 410	1 093
2000-2001p	2 029 146	1 166 823	57,5	159 716	1 089
2001-2002e	2 064 473	1 185 959	57,4	165 939	1 093

MANITOBA					
1977-1978	213 205	85 619	40,2	1 667	13
1999-2000r	191 164	90 069	47,1	16 947	100
2000-2001p	190 413	89 251	46,9	17 213	98
2001-2002e	191 712	91 992	48,0	17 602	100

	Population scolaire totale des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Écoles
ALBERTA					
1977-1978r	439 804	118 587	27,0	7 249	35
1999-2000r	537 786	142 845	26,6	25 205	156
2000-2001p	546 711	144 063	26,4	26 062	157
2001-2002e	544 580	149 157	27,4	26 313	156

COLOMBIE-BRITANNIQUE					
1977-1978	527 769	161 110	30,5	1 301	15
1999-2000r	619 990	274 636	44,3	29 603	227
2000-2001p	631 783	272 048	43,1	30 423	229
2001-2002e	620 520	277 207	44,7	29 662	227

YUKON					
1977-1978	5 394	2 285	42,4	n.d.	n.d.
1999-2000r	6 094	3 603	59,1	351	2
2000-2001p	5 752	3 489	60,7	244	2
2001-2002e	5 693	3 468	60,9	327	2

TERRITOIRES DU NORD-OUEST					
1977-1978	12 717	3 200	25,2	n.d.	n.d.
1999-2000r	18 828	3 367	17,9	593	5
2000-2001p	19 411	3 401	17,5	624	5
2001-2002e	19 298	3 580	18,5	629	5

TOTAL – CANADA					
1977-1978	4 779 752	2 237 006	46,8	45 084	272
1999-2000r	4 880 641	2 581 364	52,9	320 793	2 117
2000-2001p	4 917 404	2 615 222	53,2	326 603	2 115
2001-2002e	4 945 152	2 651 937	53,6	328 451	2 117

Étudiants des systèmes d'éducation de langue anglaise qui apprennent le français langue seconde					
1977-1978	3 743 197	1 569 534	41,9	45 084	272
1999-2000r	3 958 192	1 986 794	50,2	320 793	2 117
2000-2001p	4 004 492	2 029 990	50,7	326 603	2 115
2001-2002e	4 019 354	2 060 322	51,3	328 451	2 117

Étudiants des systèmes d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde					
1977-1978	1 036 555	667 472	64,4		
1999-2000r	922 449	594 570	64,5		
2000-2001p	912 912	585 232	64,1		
2001-2002e	925 798	591 615	63,9		

M = Maternelle

P = Primaire

r = Données révisées

p = Données préliminaires

e = Estimations de Statistique Canada

ALS = Anglais langue seconde

FLS = Français langue seconde

n.d. = Données non disponibles

Notes :

- Les données de 1970-1971 sur l'enseignement dans la langue de la minorité ne comprennent pas l'Alberta, pour laquelle aucune donnée n'était disponible, ni la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, où il n'y avait pas d'école d'enseignement dans la langue de la minorité en 1970-1971. Pour ces provinces et territoires, la première année pour laquelle des données sont disponibles est présentée comme année de référence dans le tableau.
- Les effectifs en langue seconde correspondent aux effectifs des systèmes d'éducation de la majorité (français au Québec et anglais ailleurs au pays), à l'exception du Nouveau-Brunswick où les effectifs en langue seconde sont disponibles pour les systèmes d'éducation de langue française et de langue anglaise de 1995-1996 jusqu'à présent. Pour tous les effectifs en langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Pour les écoles anglophones du Québec, seules les statistiques sur les effectifs des programmes d'immersion française sont disponibles.
- Le total des effectifs en langue seconde de 1977-1978 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.

Source : Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada

Programmes d'appui aux langues officielles 2001-2002

Répartition des dépenses par province/territoire et par programme

Province/Territoire	Langues officielles dans l'enseignement			Services dans langue de la minorité (\$)	Appui aux communautés de langue officielle (\$)	Autres programmes (\$)	Somme globale (\$)
	Langue de la minorité (\$)	Langue seconde (\$)	Total partiel LOE (\$)				
Terre-Neuve-et-Labrador	1 199 750	1 672 056	2 871 806	433 750	875 900	---	4 181 456
Île-du-Prince-Édouard	4 592 855	366 145	4 959 000	1 486 650	783 200	---	7 228 850
Nouvelle-Écosse	2 721 395	2 685 105	5 406 500	515 000	1 489 065	---	7 410 565
Nouveau-Brunswick	14 886 195	3 855 850	18 742 045	2 495 000	2 377 145	---	23 614 190
Québec	49 457 805	1 375 195	50 833 000	---	3 033 001	---	53 866 001
Ontario	61 591 341	15 661 995	77 253 336	1 187 000	4 966 802	---	83 407 138
Manitoba	7 906 450	3 658 850	11 565 300	1 301 600	2 339 370	---	15 206 270
Saskatchewan	3 648 082	1 988 418	5 636 500	325 416	2 123 550	---	8 085 466
Alberta	3 685 000	4 856 000	8 541 000	215 000	2 638 279	---	11 394 279
Colombie-Britannique	4 840 280	5 626 720	10 467 000	250 000	2 387 880	---	13 104 880
Yukon	669 532	334 553	1 004 085	1 470 000	360 360	---	2 834 445
Territoires du Nord-Ouest	704 000	457 000	1 161 000	1 650 000	513 802	---	3 324 802
Nunavut	2 180 000	154 000	2 334 000	2 326 000	242 550	---	4 902 550
CMEC	103 500	---	103 500	---	---	---	103 500
Total partiel	158 186 185	42 691 887	200 878 072	13 655 416	24 130 904		238 664 392
Bourses d'été de langues	516 973	11 535 027	12 052 000	---	---	---	12 052 000
Moniteurs de langues officielles	---	7 568 300	7 568 300	---	---	---	7 568 300
Appui aux communautés							
– Entente Canada-Organismes nationaux	---	---	---	---	3 659 922	---	3 659 922
– Fonds de développement stratégique	---	---	---	---	5 884 657	---	5 884 657
Administration de la justice dans les deux langues officielles	---	---	---	---	---	553 000	553 000
Programme de perfectionnement linguistique	---	---	---	---	---	2 495 175	2 495 175
Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle	---	---	---	---	---	5 326 257	5 326 257
Appui à la dualité linguistique	---	---	---	---	---	7 863 410	7 863 410
Collaboration avec le secteur bénévole	---	---	---	---	---	665 477	665 477
Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles	---	---	---	---	---	4 060 000	4 060 000
Institut de recherche sur les minorités linguistiques	---	---	---	---	---	10 000 000	10 000 000
Initiative – Jeunesse francophone et l'avenir des communautés	---	---	---	---	---	3 500 000	3 500 000
Somme globale	158 703 158	61 795 214	220 498 372	13 655 416	33 675 483	34 463 319	302 292 590